



Communiqué

Journée mondiale de l'eau L'eau : un enjeu d'avenir pour Nîmes Métropole

Vendredi 22 mars 2024 – Nîmes Métropole. L'eau est l'un des enjeux majeurs du 21ème siècle, que ce soit à l'échelle mondiale avec une ressource qui se raréfie ou encore avec des pays qui n'ont pas les mêmes accès à l'eau. Un enjeu aussi au niveau environnemental et développement durable, avec la nécessité d'une prise de conscience collective pour prévenir cette menace. C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Nîmes Métropole, compétente sur le service public de l'eau, fait le point sur ses nombreuses actions engagées : du captage, traitement, transport jusqu'à la distribution de l'eau potable sur son territoire.

Bien que notre territoire souffre d'épisodes de sécheresse de plus en plus brutaux et précoces, pour autant il ne manque pas d'eau, notamment grâce à la nappe d'accompagnement du Rhône. Même si nous ne manquons pas d'eau, nous nous devons d'agir quotidiennement pour préserver cette ressource, garantir son approvisionnement et assurer la distribution d'une eau du robinet d'excellente qualité. « *Une eau du robinet qui je le rappelle, est l'eau la plus contrôlée et la plus économique* » précise Franck Proust, Président de Nîmes Métropole.

Objectif ?

La préservation de la ressource en eau est un objectif global, qui touche toute la population et sur laquelle, chacun peut agir. A commencer par notre concessionnaire Eau de Nîmes Métropole, ainsi que les tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour l'eau.

Les actions engagées par Nîmes Métropole pour sécuriser cette précieuse ressource

Plusieurs actions sont menées en parallèle pour préserver cette ressource.

A commencer par la mission de sensibilisation auprès des usagers sur l'importance d'adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement. Les « éco-gestes » ont un grand impact sur le volume des consommations quotidiennes d'eau.

De la même façon, Nîmes Métropole contribue activement à la mise en place d'actions visant à minimiser les pertes en eau sur l'ensemble du réseau, dont entre autres « *le renouvellement des réseaux pour près de 10 millions d'euros en moyenne et le déploiement de la télérelève qui permet de lire à distance des compteurs d'eau et de détecter plus rapidement les fuites chez les particuliers.* » précisent Franck Proust, Président de Nîmes Métropole et Jean-Luc Chailan, Vice-président de Nîmes Métropole délégué au service public de l'eau.

De plus, ces nombreux investissements sur les réseaux d'eau (pourtant invisibles pour l'utilisateur une fois la chaussée refermée) ont été et sont réalisés quotidiennement par la direction de l'Eau de Nîmes Métropole et son concessionnaire, améliorant ainsi le rendement de 3 points en 3 ans et réduisant ainsi les pertes en eau.

Ce n'est pas tout, puisqu'afin de pérenniser l'approvisionnement en eau potable, Nîmes Métropole a, entre autres, choisit d'investir dans des ouvrages d'envergure. C'est le cas de la station de pompage

située avenue du Maréchal Juin, qui est l'un des ouvrages structurants pour le territoire, qui sera quant à lui mis en service dans quelques mois. Ce programme a 20 millions d'euros porté par l'Agglo et subventionné par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 6,45 millions d'euros, à vocation à sécuriser la ressource en eau potable des 40 000 habitants du Nord-Ouest de Nîmes, du CHU et intervient en secours sur près de 11 communes de l'agglomération.

Les évolutions liées au secteur assainissement

Le volet assainissement ne cesse d'évoluer vers une logique de production d'énergie renouvelable et de ressources valorisables en lien avec la transition énergétique.

La station de traitement des eaux usées (STEU) de Nîmes dispose d'un atelier recyclant les eaux traitées pour les réutiliser en interne, de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur récupérant les calories des eaux mais aussi en faisant d'un déchet issu de l'activité humaine, une ressource.

Avec son usine de méthanisation, la STEU de Nîmes s'inscrit comme une solution durable en réduisant le volume de boues produites par la STEU de Nîmes pour en faire du biométhane. Un équipement doublement vertueux : environnemental puisqu'il réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) et produit du gaz vert ; et financier puisqu'avec un peu plus d'un million d'euros de recettes annuelles, cette usine est un véritable gain pour notre agglomération. « *Une volonté de Nîmes Métropole de faire monter en puissance cette usine, en accueillant les boues provenant d'une vingtaine d'autres STEU de l'agglomération. Un enjeu d'avenir.* » rappellent Franck Proust, Président de Nîmes Métropole et Jean-François Durand-Coutelle, Vice-président de Nîmes Métropole délégué au service public d'assainissement.

Supports à disposition :

- 1-1-[Photos du remplacement des canalisations © Nîmes Métropole](#)
- 1-2-[Photos du remplacement des canalisations © Nîmes Métropole](#)
- 1-3- [Photos du remplacement des canalisations © Nîmes Métropole](#)
- 2-[Photos de la télérelève © Nîmes Métropole](#)
- 3- [Photos de la station de pompage Maréchal Juin © Nîmes Métropole](#)
- 4- [Photos de l'usine de méthanisation ©Nîmes Métropole](#)

Contacts Presse :

Tom Roussel
Chargé de communication stratégies et attaché de presse
06 63 63 11 39 / tom.roussel@nimes-metropole.fr

Agnès Vernier
Chargée de communication Eau et assainissement
04 66 02 54 20 / agnes.vernier@nimes-metropole.fr